

Réduire les déchets, une nécessité

L'objectif premier de la Redevance Incitative et du nouveau schéma de collecte, qui y est associé, sont de réduire fortement notre production de déchets et notamment le contenu de notre sac noir, pour les particuliers comme pour les professionnels. Dans ce sens, le législateur français a mis en place un cadre juridique contraignant auquel les collectivités publiques doivent répondre. Cette première année à blanc aura permis de mettre en place des ajustements. Les résultats sont encourageants avec les premiers effets chiffrés enregistrés.

DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, ET ÉCONOMIQUES



- 50 %
de déchets enfouis
par rapport à 2010



65 %
de déchets recyclés



TRI
des déchets
alimentaires

REDEVANCE INCITATIVE : PREMIERS RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS



64%
des usagers sortent
le bac noir moins
d'une fois par mois
et **60%** le bac jaune
plus d'une fois par
mois



- 2 850 tonnes
soit **- 36%**
d'ordures ménagères
résiduelles
OMR (sacs noirs)



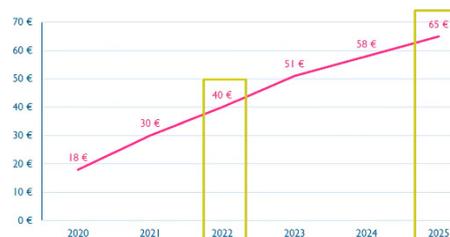
+ 430 tonnes
soit **+ 22%**
de tonnes de tri
collectées et triées
en plus

*chiffres à septembre 2022 par rapport à septembre 2021

Ces résultats intermédiaires confirment que la **Redevance Incitative**, alliée aux **actions de prévention**, sont des **leviers forts pour inciter à agir** sur la production de déchets.

Ils doivent permettre de maîtriser les coûts face notamment à l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée sur chaque tonne de déchets enfouie.

Sans une réduction des OMR, le surcoût serait de plus d'1 million d'€ et impliquerait de fortes hausses de la Redevance. Aujourd'hui, le SIMER maintient les tarifs.



Évolution de la TGAP entre 2020 et 2025

Composter, une solution pour réduire les déchets



En 2022, l'équipe prévention totalise 1 230 composteurs individuels vendus sur 9 communes en deux périodes de distribution. L'opération représente un investissement de 76 723€ pour le SIMER. Depuis 2010, 23% des foyers ont été équipés.

Pour les habitants sans jardin et les établissements, 68 sites de compostages collectifs et partagés sont en fonctionnement.



1 230
composteurs
distribués en
drive



48 tonnes
de déchets évitées
avec les composteurs
collectifs en 2022

La prévention, c'est quoi ?

● CALENDRIERS DE COLLECTE 2023



Ils seront disponibles d'ici la fin d'année :

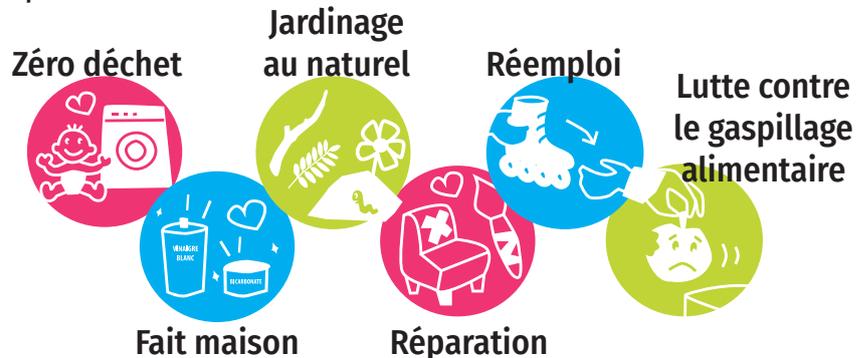
- dans vos mairies
ou sur www.simer86.fr



Pensez à bien vérifier votre jour et votre semaine de collecte.

La bonne pratique : sortir votre bac à partir de 19h la veille.

Au même titre que la prévention routière ou la prévention des risques, la prévention des déchets vise à avoir une meilleure gestion de sa production de déchets en réduisant les impacts environnementaux à chaque étape de la vie d'un produit : la fabrication, le transport, la distribution, l'achat, l'utilisation, la réparation et le réemploi.



Deux actions à connaître :

- une **application «MonTri»** : vous avez une question sur le tri ? un oubli de collecte à signaler ? Vous souhaitez savoir où trouver une borne à verre ? Cette application gratuite vous aidera au quotidien.

- réduire les déchets en évitant le jetable. Le SIMER vous aide à acheter des couches et protections hygiéniques lavables.

LE SIMER présente **montri**

L'appli 0 déchet qui vous facilite la vie

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

★★★★☆ 4,5/5

Couches (bébés et incontinences) et protections hygiéniques lavables

jusqu'à 250€* d'aide pour l'achat de COUCHES LAVABLES

Déposez votre dossier complet avant le 31 décembre

jusqu'à 50€* d'aide pour l'achat de PROTECTIONS MENSTRUELLES LAVABLES

Tous les renseignements sur www.simer86.fr

EN BREF ...

● SACS ROUGES ET SACS À VERRE EN DÉCHÈTERIE

Si vous êtes collectés en sacs rouges, votre dotation sera à retirer en déchèterie à partir du 1^{er} janvier.

Pratique, pour stocker et transporter vos emballages recyclables vers les points d'apports collectifs et/ou vos verres vers les bornes à verre, le SIMER met à disposition gratuitement des sacs en déchèterie.

● PLPDMA

Le pôle Prévention accompagné par un cabinet d'études travaille sur son PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assmilés) pour 2023-2029.

Analyse de données, entretiens individuels, ateliers collectifs ou réunions publiques, la dernière phase est la consultation publique en ligne sur simer86.fr.

● MENSUALISATION / PRÉLÈVEMENT À ÉCHÉANCE

Pour être mensualisé ou prélevé à échéance pour votre facturation, vous pouvez contacter le service redevance par mail à redevance@simer86.fr ou par téléphone 05 49 91 99 60.



simer86.fr



@EcoPole



SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural)